

Services pour des besoins en santé : quand consulter?

Joliette, 27 novembre 2023 - À la veille du début de la saison hivernale, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite rappeler à la population les mesures préventives qui peuvent être appliquées à la maison lors de l'apparition de symptômes pouvant ressembler à ceux d'un virus ou d'une infection respiratoire. Des solutions sont proposées afin d'obtenir des conseils, des soins et des services adaptés à différents besoins de santé.

Prévention et soins à partir du domicile : l'importance d'être informé!

Avant de penser à consulter, il faut savoir que certains symptômes peuvent être soignés à partir de votre domicile. Cela s'applique aux virus, tels que le rhume, la grippe et la gastroentérite. Puisque ce ne sont pas toutes les situations qui requièrent une consultation médicale, nous vous invitons à consulter la page [Quand consulter à l'urgence?](#) pour vous éclairer sur la bonne décision à prendre.

Vous pouvez également solliciter votre pharmacien afin d'obtenir des conseils. Il pourra notamment vous proposer des solutions afin de réduire les symptômes du virus et d'améliorer votre confort.

Ligne prioritaire pour les enfants âgés de 0 à 17 ans

Nous vous rappelons que si vous avez des questions en lien avec l'état de santé de votre enfant, mais que celui-ci ne nécessite pas une consultation en urgence, vous pouvez joindre Info-Santé en composant le 811, option 1, puis option 2. Une ligne prioritaire est disponible pour les enfants âgés de 0 à 17 ans. Si Info-Santé confirme que votre enfant nécessite une consultation, vous serez transféré vers une centrale téléphonique qui vous guidera vers les bonnes ressources.

Le Guichet d'accès à la première ligne : accessible en ligne et par téléphone

Le Guichet d'accès à la première ligne (GAP), disponible 24 h/24, est offert en ligne via l'adresse suivante <https://gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca/>. Il permet de vous orienter vers le service de santé qui répondra le mieux à vos besoins.

Il est aussi possible de joindre le GAP en composant le 811, option 3. Les lignes téléphoniques sont ouvertes du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30, et de 8 h à 15 h 30 les samedis, les dimanches et les jours fériés. À titre de rappel, le [Guichet d'accès à la première ligne \(GAP\)](#) permet aux personnes sans médecin de famille et inscrites au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) d'obtenir une évaluation selon leurs besoins de santé et un rendez-vous médical ou un service de santé, lorsque nécessaire.

Pour les personnes ayant un médecin de famille

Les personnes qui ont un médecin de famille doivent communiquer avec celui-ci en cas de besoin pour obtenir un rendez-vous. Si votre médecin n'est pas disponible et que vous êtes inscrit à un groupe de médecine de famille (GMF), vous pouvez prendre rendez-vous avec un autre médecin ou professionnel de la santé du GMF.

Il est aussi possible de consulter d'autres ressources disponibles en ligne pour trouver les cliniques à proximité qui offrent des plages horaires sans rendez-vous, comme le [Répertoire en ressources en santé et services sociaux](#) ou encore [Rendez-vous santé Québec](#)

Si votre état de santé ou celui d'un proche nécessite des soins rapidement, rendez-vous à l'urgence la plus proche.

- 30 -

Source : Service des communications